

## Allocution de Jean-Pierre Pichette

prononcée lors de la remise des insignes de l'Ordre des palmes académiques,  
par le Consul général de France à Québec, Monsieur Frédéric Sanchez,  
à la Résidence de France,  
1075, avenue des Braves – Québec, QC, G1S 3C9,  
le 27 avril 2022<sup>1</sup>



*Monsieur Frédéric Sanchez, consul général de France,  
Monsieur Laurent Barbot, consul général adjoint, et conseiller de coopération et d'action  
culturelle,  
Distingués invités, chers parents et amis,*

Mes remerciements d'usage suivront un survol de mon parcours en trois points : les jurons, le conte populaire, et les transferts culturels, avec conclusion.

---

<sup>1</sup> Octroyée par la République française en janvier 2017, autorisée par le gouvernement du Canada l'été suivant, la remise de cette distinction était prévue le 23 avril 2020, mais la pandémie l'a reportée deux ans plus tard.

## I - Les jurons

Au temps de mes études d'ethnologie à l'Université Laval, ce sont les mots populaires qui m'attirèrent d'abord, tout spécialement ceux exclus des dictionnaires de la langue courante. Les expressions et les images colorées qu'ils généraient me paraissaient dignes d'intérêt et je commençai à les noter. Parmi eux, certains termes de la langue vernaculaire, celle de tous les jours, me fascinaient davantage à cause du secret qu'ils portaient et de la réprobation dont on les entourait. Les jurons populaires, ces mystérieux interdits, qu'on nommait souvent « sacres » ou « blasphèmes », mais qui n'en sont pas, relevaient prioritairement chez nous du domaine religieux. Au pays du Québec, cette « terre colonisée par le Ciel » comme l'a si justement qualifiée mon collègue **Jean Simard**, les jurons religieux fleurissaient. C'est en bref l'origine de mon *Guide raisonné des jurons*<sup>2</sup> et d'une première comparaison avec l'ancienne mère patrie : tandis que ce vocabulaire d'Église avait tant décliné en France qu'il avait fini par sortir de l'usage au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et que les jurons français se cristallisaient autour d'interdits sexuels et scatologiques<sup>3</sup>, la prédisposition pour le juron religieux ne s'est jamais démentie chez nous et elle monopolisait alors plus de 92 % des occurrences des jurons franco-canadiens. Première différence notable entre les Français de France et leurs cousins d'Amérique.

## II - Le conte populaire

Le conte populaire, genre qui relève aussi de la littérature orale, allait me procurer un autre exemple clair de cette originalité. Ceux qui ont étudié le conte de tradition orale à l'Université Laval sous la direction de **Luc Lacourcière** ont vite compris que la pratique de l'étude comparative, à partir de récits du patrimoine local et

---

<sup>2</sup> *Le Guide raisonné des jurons : langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Préface de Benoît Lacroix, Montréal, Quinze/Mémoires d'homme, 1980.

<sup>3</sup> Pierre Enckell, l'auteur d'un *Dictionnaire des jurons* (Paris, PUF, 2004), soutient d'ailleurs que les « *bordel*, *merde* et *putain* figurer[aient] certainement [...] au premier rang des termes utilisés aujourd'hui dans les jurons » (p. 31).

national, nous plonge inévitablement dans le patrimoine international, voire universel. L'examen du conte *L'Observance des conseils du maître*<sup>4</sup>, le type 910B pour les spécialistes, devait m'amener à compiler des versions recueillies dans 55 pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et d'Asie, consignées en plus de 25 langues et dialectes. Comparées aux 14 versions de la francophonie européenne, les 58 versions de la tradition française du Nouveau Monde n'avaient rien à envier à celle de l'Ancien, ni pour le nombre des versions ni pour leur qualité, à un point tel qu'au terme de ma volumineuse recherche, je devais conclure à « la vigueur de la tradition française transplantée au Canada, plus riche et mieux conservée ici que dans son pays d'origine » tout en demeurant « très fidèle à ses sources européennes ». Cette conclusion confirmait celle de la demi-douzaine de comparatistes qui m'avaient précédé et m'orientait vers le concept de la résistance des marges.

### III - Les transferts culturels

En 1991, j'invitais à Sudbury l'ethnologue brestois **Donatien Laurent** afin de commenter la « place du conte populaire français d'Amérique dans la tradition orale de la francophonie ». Contre toute attente, il lui accordait aussi la première place et expliquait sa vitalité par une meilleure résistance « à la déstructuration du milieu traditionnel ». Notant en outre que nos traditions « puise[nt] une large part de [leurs] racines dans un terreau commun : l'Ouest de la France » et reconnaissant le caractère « celtique » du conte canadien « également présent en Basse-Bretagne », il souhaitait contribuer à l'examen de « nos deux répertoires »<sup>5</sup>.

Cette coïncidence imprévue avec mon étude est à l'origine des rapports cordiaux que nous avons établis et maintenus pendant près de trente ans sur les questions soulevées

---

<sup>4</sup> *L'Observance des conseils du maître. Monographie internationale du conte type A.T. 910 B précédée d'une introduction au cycle des bons conseils (A.T. 910-915)*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, « Folklore Fellows Communications » 250 ; Québec, PUL, « Archives de folklore » 25, 1991.

<sup>5</sup> Dans *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*. Actes du colloque tenu à l'Université de Sudbury les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1991, Sudbury, Prise de parole et Centre franco-ontarien de folklore, « Ancrages » 2, 1993, p. 275-285.

par le transfert des traditions orales européennes en Amérique du Nord ; elles se sont bientôt actualisées dans un programme conjoint de recherche intitulé « Entre la France et le Canada français : la Bretagne ». Au fil des ans, ces échanges fédérèrent des dizaines de chercheurs européens et nord-américains, regroupés autour du Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Bretagne occidentale et soutenus par la chaire de recherche COFRAM de l'Université Sainte-Anne et la Société québécoise d'ethnologie. Une trentaine d'événements, congrès, rencontres et journées d'études, réunirent régulièrement ces équipes à Sudbury, à Québec, à Brest, à Poitiers, à Paris, à Liège aussi et jusqu'à Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse ; en témoignent les actes d'une série de grands colloques internationaux et de nombreux textes parus dans la revue *Rabaska*.

## Conclusion

Parmi ces rencontres, je retiens le colloque sur *La Résistance des marges*<sup>6</sup> de 2007 qui émane spontanément de la réflexion qu'a engendrée l'analyse d'une sanction populaire très courante en Ontario français : « la danse sur les bas » que l'aîné célibataire doit exécuter le jour du mariage de son cadet. Un premier portrait a fait apparaître des zones vierges, où ce rituel est inconnu, et, singulièrement, au sein de populations qui sont au cœur de la francophonie nord-américaine. Ces lacunes ont appelé une deuxième étude focalisant sur les origines et le cheminement de cette tradition franco-ontarienne et canadienne-française. S'il est avéré que les deux formes dominantes de cette sanction – « danser sur ses bas » et « danser dans une auge » – ne sont pas nées au Canada, leur ascendance demeure mystérieuse : non attestées en France, jadis connues en Grande-Bretagne sans qu'elles aient migré en Amérique avec les ressortissants britanniques, c'est la double appartenance de la Bretagne à la culture des pays celtes et à la culture de la francophonie qui éluciderait la

---

<sup>6</sup> *La Résistance des marges. Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique*. Actes du colloque international organisé à l'Université Sainte-Anne du 15 au 18 août 2007, dans *Port-Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n<sup>os</sup> 13-14-15, 2008-2009.

filiation de ces formes particulières en Amérique. Telle est la leçon principale de mon livre sur *La Danse de l'aîné célibataire ou la résistance des marges*<sup>7</sup>.

## Remerciements

*Monsieur le consul général*, la famille à laquelle j'appartiens, surnommée entre nous la Pichetterie, est française par le sang, québécoise de cœur et canadienne par défaut. Avec mes frères et ma sœur, ici présents, nous formons la 11<sup>e</sup> génération de la lignée du Villainois Pierre Pichet [désormais prononcé Pichette], parti en 1661 de Villaines-les-Rochers en Touraine, près d'Azay-le-Rideau, et installé en l'Île d'Orléans ; la 12<sup>e</sup> génération est aussi représentée avec le plus récent échantillon de la 13<sup>e</sup> génération, car la distinction que la République française m'attribue aujourd'hui doit rejaillir sur toute la famille. Je pense à **mon père**, qui serait fier de vous entendre prononcer son nom, et à **ma mère** qui l'empêcherait certainement de chanter la chanson équivoque de l'évêque de Rouen, le grand solitaire, en apprenant que vous avez été maire en ce pays<sup>8</sup>.

Merci au président de l'AMOPA-Québec, mon collègue **Aurélien Boivin**, qui a proposé mon dossier, de même qu'à mon ami **Jean Simard**, un précieux allié depuis la création de la revue *Rabaska*<sup>9</sup> il y a plus de vingt ans.

Je dois assurément des remerciements particuliers et depuis longtemps mérités à mon épouse **Denise**, qui m'accompagne discrètement et fidèlement depuis plus d'un demi-siècle dans les marges de la francophonie, et avec qui je veux partager cette distinction.

Merci à tous pour votre présence.

---

<sup>7</sup> *La Danse de l'aîné célibataire ou la résistance des marges. Étude d'une sanction populaire dans le rituel du mariage franco-ontarien suivie d'un Essai d'interprétation de la dynamique des traditions*, Québec, PUL, « Archives de folklore » 33, 2019.

<sup>8</sup> À la fin de la cérémonie, le consul général, qui avait été impressionné par l'ampleur du répertoire chansonnier de Donat Paradis (*Ah ! si l'amour prenait racine, Chansons populaires du Nouvel-Ontario*, Québec, PUL, « Archives de folklore » 31, 2016), réclama des jurons et une chanson. Après avoir donné quelques exemples de dérivés de *tabarnaque*, j'ai dû chanter une chanson, précisément celle-ci... Voir le texte en annexe.

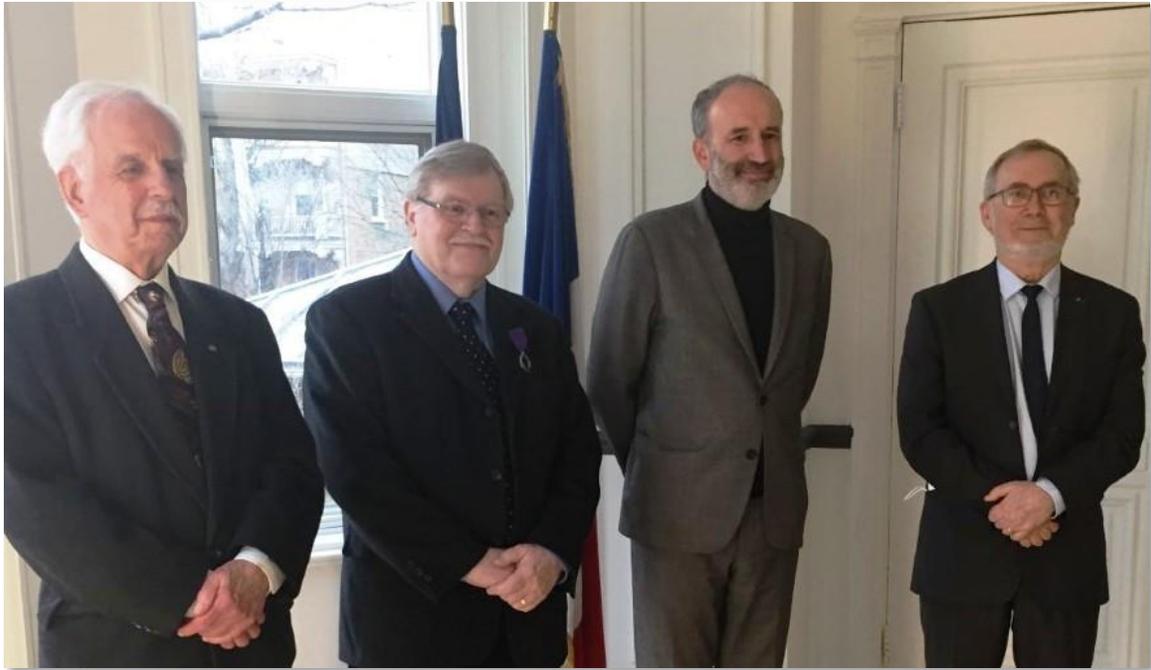
<sup>9</sup> *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, Québec, Société québécoise d'ethnologie, 2003-2021 (19 vol.).

## Annexe

### C'est l'évêque de Rouen

1. C'est l'évêque de Rouen.  
C'est un grand solitaire.  
C'est un grand so-, c'est un grand so-,  
C'est un grand so-litaire, un grand so-,  
C'est un grand solitaire.
2. Le dimanche après-midi,  
Il fait son catéchisme.  
Il fait son ca-, il fait son ca-,  
Il fait son ca-téchisme, son ca-,  
Il fait son catéchisme.
3. Il préfère le nom anglais,  
Au nom britannique.  
Au nom bri-, au nom bri-,  
Au nom bri-tannique, au nom bri-,  
Au nom britannique.

Collection Jean-Pierre Pichette, enreg. 257. *C'est l'évêque de Rouen*. Chantée par M. Jean Pichette, 59 ans, à Québec, le 23 mars 1969. Version apprise de M. Arthur Pelletier. Dans *Le Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte (Québec, PUL, « Archives de folklore » 19, 1979), cette chanson énumérative porte la cote IV-N-4 *L'Archevêque de Conflans*.



### **Les présentateurs**

Le collègue Jean Simard, le récipiendaire Jean-Pierre Pichette,  
le consul général Frédéric Sanchez, le promoteur Aurélien Boivin  
Photo : Mariette Tessier



### **Jean-Pierre et Denise**

Photo : Mathieu Pichette



### **La Pichetterie**

Jacques, André, Jean-Pierre, Marcelle, Louis-Marie, (Gilles absent de la photo)  
Photo : Mathieu Pichette



### **La Pichetterie**

Louis-Pierre, Denise, Romain dans les bras de son grand-père, Joëlle et Mathieu  
(Marie-Hélène absente de la photo)  
Photo : Mariette Tessier